

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2021

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 1^{er} décembre 2021 par visioconférence Zoom et diffusée simultanément sur le site internet de la Municipalité, à compter de 20h28.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Jean-Pierre Charuest, Maire
Sylvie Lemonde, conseillère du district Louis-S.-St-Laurent
Patricia Sévigny, conseillère du district Rivière Moe
Danielle Lanciaux, conseillère du district Cochrane
Marc-André Desrochers, conseiller du district Rivière Coaticook
Benoît Bouthillette, conseiller du district Hatley
Réjean Mégré, conseiller du district Pomeroy

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

Le directeur général et greffier-trésorier, Philippe De Courval agit comme secrétaire.
La trésorière, Marie-Claude Fournier, assiste également

En vertu de l'article 157 du Code municipal, considérant que tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité assistent à la présente séance, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites à l'article 156 du Code municipal, ne peut être invoqué.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 20h28.

2. Période de questions

3. Adoption de l'ordre du jour

436-2021-12-01

Ordre du jour

1. **Ouverture** de la séance
2. Période de questions
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)
5. Approbation des comptes
6. Rapports des comités
7. Rapport des activités des membres du conseil
8. Sécurité publique
9. Loisirs, culture et vie communautaire
10. Mise en valeur du territoire
11. Urbanisme
12. Hygiène u milieu
13. Travaux publics
14. Développement économique
15. Administration
- 15.1 Trésorerie
- 15.2 Greffe
- 15.3 **Direction générale**



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2021

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

16. Parole aux conseillers
17. Période de questions
18. **Levée de la séance**

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Patricia Sévigny
APPUYÉE PAR madame la conseillère Sylvie Lemonde**

IL EST RÉSOLU d'approuver et adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Procès-verbal(aux) antérieur(s)

5. Approbation des comptes

6. Rapports des comités

7. Rapport des activités des membres du conseil

8. Sécurité publique

9. Loisirs, culture et vie communautaire

10. Mise en valeur du territoire

11. Urbanisme

12. Hygiène u milieu

13. Travaux publics

14. Développement économique

15. Administration

- 15.1 Trésorerie

- 15.2 Greffe

- 15.3 **Direction générale**
Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants sont déposées :



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2021



No de résolution
ou annotation

Jean-Pierre Charuest, Maire
Sylvie Lemonde, conseillère du district Louis-S.-St-Laurent
Patricia Sévigny, conseillère du district Rivière Moe
Danielle Lanciaux, conseillère du district Cochrane
Marc-André Desrochers, conseiller du district Rivière Coaticook
Benoît Bouthillette, conseiller du district Hatley
Réjean Mégré, conseiller du district Pomeroy

16. Parole aux conseillers

17. Période de questions

18. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h31.

Jean-Pierre Charuest
Maire

Philippe De Courval
Greffier-trésorier
Directeur général

Je, Jean-Pierre Charuest, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
